



Réf: Dossier N° 032473

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN MINING COMPANY SA » en abrégé « AMC SA » Abidjan, Cocody, CITE VAL DOYEN IMMEUBLE BERGSON

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/06/2021 reçus par Me NIAMIEN N'GUESSAN ANTOINE, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 02/07/2021, il a été constitué une SA aux SOCIETE « AFRICAN MINING COMPANY SA » en abrégé « AMC SA »

La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et parficulièrement en République de Côte d'Ivoire et en tous pays

:

- L'exploration et la recherche minière ;
- L'obtention et l'exploitation de toutes concessions de mines et de carrière
- La réalisation d'opération d'exploitation minière, en l'occurrence, l' extraction, le traitement, la transformation des substances minérales et des matériaux
- L'achat, la commercialisation et l'exploitation de produits miniers, produits de carrières et dérivés
- L'assistance industrielle et minière ;
- Sous-traitance de tous travaux miniers ;
- La construction des infrastructures minières
 :
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, minières, industrielles ou de services pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de nouvelles sociétés, gont period ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association participation ou autrement, et généralement, toutes opérations commerciales, minières, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes; la représentation commerciale...etc.

10,000,000 F CFA divisé en (1000) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, CITE VAL DOYEN IMMEUBLE BERGSON
M JIBIKILAYI MUTSHIPAYI (DG)
M JIBIKILAYI MUTSHIPAYI (PCA)

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00101 du 30/08/2021 au Tribunal du Commerce 99 ans

n°23714/GTCA/RC/2021 du 30/08/2021

